

Strasbourg, 1 août 2023

EPAS(2023)57rev

RÉSEAU DE MAGISTRAT·ES/PROCUREUR·ES RESPONSABLES DU SPORT (MARS)

REUNION ANNUELLE

PARIS

18 & 19 septembre 2023

NOTE CONCEPTUELLE

CONTEXTE

■ Le Réseau des Magistrat·es/Procureur·es Responsables du Sport (MARS) mis en place par le Conseil de l'Europe a tenu sa première réunion les 24 et 25 novembre 2022 à Strasbourg. Cet événement a marqué le début de la mise en place d'un réseau judiciaire spécialisé dans la protection de l'intégrité du sport.

■ Lors de sa réunion plénière annuelle des 8 et 9 juin 2023, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) a adopté le mandat du Réseau, institutionnalisant ainsi le Réseau sous l'égide de l'APES.

■ Le Réseau MARS deviendra un organe international de premier plan pour la promotion d'enquêtes et de procédures judiciaires efficaces en matière d'intégrité du sport.

OBJECTIFS DE LA DEUXIEME REUNION

■ L'objectif de la première journée est de sensibiliser aux dernières tendances en matière de menaces et de défis pour l'intégrité du sport (en mettant l'accent sur la manipulation des compétitions, le dopage et la violence) et aux actions liées nécessaires en matière d'enquête et de poursuites.

■ L'objectif de la deuxième journée est de définir les méthodes de travail du Réseau et sa structure de gouvernance et de partager expertise et bonnes pratiques.

TITRE

■ *Réunion annuelle du Réseau des Magistrat·es/Procureur·es Responsables du Sport (MARS)*

DATE ET LIEU

■ La séance publique, accueillie par le ministère français de la Justice, se tiendra le lundi 18 septembre de 14h00 à 17h45 à la Cour d'appel (4 boulevard du Palais, 75001 Paris).

■ La séance réservée aux délégations du Réseau MARS, accueillie par le Ministère français des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, se tiendra le mardi 19 septembre de 9h30 à 12h30 dans les locaux du Ministère (95 avenue de France, 75013 Paris).

TYPE

■ Jour 1 : réunion en personne pour les délégations du Réseau MARS et les organisations et partenaires invités (participation estimée à 70 personnes) - avec interprétation simultanée de/vers l'anglais et le français.

■ Jour 2 : réunion hybride d'environ 30-40 personnes (procureur·es + expert·es invité·es + secrétariat du CdE) sans interprétation.

CALENDRIER DES REUNIONS

Jour	Horaire	Cour d'appel (4 boulevard du Palais, 75001)
18/09	14:00-14:45	Ouverture
	14:45-15:30	Panel 1 : S'attaquer aux chaînons manquants dans la lutte contre le dopage
	15:30-16:00	Pause
	16:00-16:45	Panel 2 : Mettre en œuvre une approche intégrée multi-agences reliant la sûreté, la sécurité et les services
	16:45-17:30	Panel 3 : Explorer les liens possibles entre la manipulation des compétitions et les paris sportifs
	17:30-17:45	Conclusions et clôture

Jour	Horaire	Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (95 avenue de France, 75013)
19/09	09:30-10:00	Tour de table
	10:00-10:30	Méthodes de travail et gouvernance du Réseau
	10:30-11:00	Priorités thématiques et bonnes pratiques
	11:00-11:30	Pause
	11:30-12:00	Priorités thématiques et bonnes pratiques (suite)
	12:00-12:15	Domaines de travail prioritaires
	12:15-12:30	Conclusions et clôture